



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



N°02

12/04/2023



Animateur filière

Magdalena GIRARD

Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime

magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°02 du 12/04/2023 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : bourgeon dans le coton.**

Mildiou

- **Maturité des œufs non atteinte, pas de contaminations épidémiques.**

Black rot

- **Premiers périthèces mûrs, quelques rares contaminations possibles.**

Oïdium

- **Pas de contaminations.**

Tordeuses

- **Emergence imminente des 1^{ers} vols.**
- **Aucune capture pour le moment.**

Merci de nous signaler les dégâts de gel par mail, sur Web Alerte Vigne (Epicure) ou sur smartphone, application gratuite "INRAE Vigne".

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

Phénologie

En moyenne, l'Ugni blanc est au stade 03 (bourgeon dans le coton – BBCH 05). Les bourgeons les plus avancés sont au stade 07 (première feuille étalée – BBCH 11).



Stade 03 – Bourgeon dans le coton



Cabernet franc, Ste Marie de Ré

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée atteignent 11.2°C.

Pluies

Au cours des sept derniers jours, le réseau de stations météo a enregistré 2.7 mm de pluie en moyenne, avec un maximum de 7.3 mm pour Nantillé. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 2 mm, Littoral 1,5 mm, Cœur 2,2 mm, Iles 0,5 mm, Nord 3,5 mm, Est 2,5 mm et Ouest 2,7 mm.

Gel

La nuit du 4 au 5 avril, des gelées matinales sont survenues sur certains secteurs. On note quelques dégâts sur cépages précoces, notamment sur l'Île de Ré.



Bourgeons gelés sur Chardonnay sur l'Île de Ré
(Crédit photos J. Poulard - UNIRE)

→ Prévisions météo

Du 12/04 au 15/04, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 28 mm de pluie. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul maximum de 36 mm dans le vignoble. Les températures vont aller de 5°C à 9°C pour les minimales et 13°C à 16°C pour les maximales.

Maladies

→ Mildiou

Rappel des éléments de biologie

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol.

Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais. L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures,
- vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- températures moyennes supérieures à 11°C,
- pluviométrie suffisante (3-5 mm minimum).

Maturation des œufs d'hiver

Au laboratoire les œufs d'hiver de mildiou n'ont pas encore atteint leur maturité.

Selon le modèle, les œufs d'hiver responsables des contaminations pré-épidémiques (élites) **sont prêts à germer sur 10 % des points météorologiques Météo France** (pour la région, 131 points météo existants, à la maille de 10 km).

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Aucune contamination n'a été calculée jusqu'à maintenant par le modèle.

Dans les trois jours à venir

La maturité des oospores responsables des contaminations pré-épidémiques va se généraliser progressivement à l'ensemble du vignoble.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations pré-épidémiques sont calculées localement dans le vignoble. Elles se traduisent sur le terrain par de très rares symptômes non préoccupants.

Evaluation du risque :

Pas de contamination épidémique prévue, quelques contaminations élites, sans gravité, possibles. Stade de sensibilité non atteint.



 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Éléments de biologie

Au printemps a lieu la dissémination de la maladie par les ascospores produites par les périthèces, puis par les pycniospores produites par les pycnides, commençant parfois bien avant la fin du débourrement de la vigne jusqu'à la fermeture de grappe. Les ascospores peuvent être éjectées après une rosée ou une pluie même faible. Cette contamination peut durer jusqu'à 8h après l'arrêt des pluies.

Contamination primaire : les ascospores ont une capacité de germination différente en fonction de l'humidité relative et de la température :

- 10°C : 24 h d'humectation nécessaires
- 13°C – 24°C : 7 – 12 h d'humectation
- 27°C : 6h d'humectation
- 32°C et plus : pas de contamination

Modélisation

Sur la semaine passée

D'après le modèle, la maturation des périthèces a débuté d'une manière régulière dans le vignoble au cours de la semaine dernière. **Aucune contamination n'a été enregistrée jusqu'à maintenant par le modèle.**

Dans les trois jours à venir

Le modèle annonce des conditions défavorables à la maturation des périthèces.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière rare dans le vignoble.

Evaluation du risque :

Rares contaminations possibles, mais de faible intensité.



Risque globalement faible

 **Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur**

→ Oïdium

Éléments de biologie

L'agent responsable, *Erysiphe necator*, est un champignon parasite spécifique de la vigne, qui ne peut croître qu'en présence de son hôte. Dans notre région, il se conserve sous forme de périthèces, formés à la surface des organes malades en fin d'été et se conservant sur le sol, les écorces, les bois...

Facteurs favorisants

- années sèches et chaudes ;
- températures comprises entre 20 et 25°C ;
- hygrométrie élevée la nuit et se prolongeant la matinée ;
- vigueur, entassement du feuillage ;
- présence de la maladie les années antérieures.

Facteurs défavorables

- eau liquide (pluies lessivantes) ;
- vents séchants ;
- lumière directe.

Les travaux de l'INRA ont démontré que la période de risque et la virulence de la maladie dépendent de la précocité des premières attaques. L'intensité de la pression oïdium sur une parcelle est étroitement liée à la quantité de foyers primaires. La détection de ces foyers sur jeunes feuilles au printemps permet de déterminer cette précocité. Cependant, l'observation est particulièrement difficile sur Ugni blanc, qui présente à cette période de nombreuses taches jaunes d'origines variées.

Modélisation

Sur la semaine passée

Le risque potentiel a augmenté au cours de la semaine dernière. A ce jour, nous observons un risque potentiel fort sur la majorité du vignoble.

Aucune contamination n'a été calculée jusqu'à maintenant par le modèle.

Dans les trois jours à venir

La situation de risque potentiel restera stable ces prochains jours.

Aucune contamination n'est calculée par le modèle.

Evaluation du risque :

Aucune contamination prévue. Stade de sensibilité loin d'être atteint.



 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

→ Nécrose bactérienne

Éléments de biologie

La nécrose bactérienne est provoquée par une bactérie, *Xylophilus ampelinus*, qui vit exclusivement sur la vigne, dans les vaisseaux du bois (dans la sève). Elle n'est pas présente naturellement dans la vigne, elle y est introduite par du matériel végétal infecté (greffons, boutures...) ou par du matériel agricole pollué (sécateurs, machines).

Les bactéries sont émises en abondance dans les pleurs au moment des opérations de taille. Ces pleurs contaminent les bourgeons sains sur lesquels elles s'écoulent. Le vent et la pluie facilitent leur dissémination sur les ceps environnants. Un printemps froid et humide, ainsi que de fortes pluies d'automne sont des facteurs favorisant la propagation de la maladie.



Nécrose bactérienne
(Crédit photo : M. Girard - CA17)

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique consiste à :

- Tailler pendant le repos végétatif complet, en l'absence de pleurs.
- Sortir et brûler rapidement les bois de taille dans les parcelles ayant fortement exprimé la maladie au cours du printemps précédent (la bactérie peut vivre 5 mois dans les bois de taille).
- Attacher rapidement pour limiter la re-contamination par les pleurs.
- Éviter la pré-taille mécanique.
- Limiter les opérations mécaniques occasionnant de nombreuses blessures (épamprage mécanique, effeuillage mécanique) et régler correctement les machines pour réduire ces lésions.
- Entre chaque parcelle, désinfecter soigneusement le matériel (pré-tailleuse, tailleuse, sécateur...) avec de l'eau de javel ou de l'alcool.
- Pour l'ensemble des travaux mutilants (taille, rognages, vendanges...), travailler dans les parcelles contaminées en dernier.
- Dès le mois de juin, repérer les parcelles présentant des symptômes pour leur faire bénéficier les années suivantes des mesures de protection spécifiques aux parcelles contaminées.

Observations

A cette saison, le manque de débourrement est le symptôme principal de la maladie. S'y ajoutent les dessèchements, flétrissements et mort de jeunes pousses peu après le débourrement.

Ravageurs

→ Eudémis

Modèle Roehrich : estimation de la date des premières émergences de Tordeuses de la grappe. Il s'agit d'un cumul quotidien de températures démarrant à partir du 1er février suivant cette formule : $(T_{min}+T_{max})/2$. Lorsque le cumul thermique de 565°C est atteint, la date théorique d'émergence l'est également.

Pour la date d'émergence réelle, il faut compter 2 à 4 semaines de retard par rapport aux dates théoriques indiquées ci-dessous :

	Segonzac	Blanzac	Bouteville	Sonnac	Ste Marie de Ré	Burie	Chadenac	Montendre	Sablanceaux
Seuil 565°C 2023	4 avril	6 avril	6 avril	8 avril	2 avril	4 avril	5 avril	4 avril	6 avril
Seuil 565°C 2022	29 mars	31 mars	30 mars	5 avril	27 mars	30 mars	30 mars	29 mars	31 mars
Seuil 565°C 2021	31 mars	1 avril	31 mars	2 avril	31 mars	31 mars	8 avril	31 mars	2 avril
Seuil 565°C 2020	25 mars	27 mars	21 mars	30 mars	22 mars	24 mars	26 mars	25 mars	27 mars
Seuil 565°C 2019	29 mars	30 mars	24 mars	1 avril	26 mars	26 mars	29 mars	29 mars	30 mars
Seuil 565°C 2018	13 avril	16 avril	11 avril	15 avril	9 avril	14 avril	14 avril	14 avril	13 avril

Toutes les communes ont atteint le cumul des 565°C entre le 2 et le 8 avril. L'émergence présente un retard de 5 à 7 jours par rapport à 2022.

Les premiers vols de tordeuses sont imminents. Aucune capture n'a été constatée pour le moment.

Pour rappel : les pièges sexuels sont à disposer dans les parcelles avant le 20 avril.

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Modèle ACTIV (en expérimentation)

Le modèle ACTIV estime à partir de données climatiques l'émergence des papillons. **Le modèle ACTIV a calculé l'émergence de 0.02 % des papillons eudémis au cours de la semaine dernière soit une très faible probabilité de départ de vol.** Dans la semaine à venir, le modèle prévoit l'émergence de 0.137 % des papillons Eudémis. **Au cours de la semaine à venir, la probabilité d'avoir un départ du vol est toujours faible.**

→ Note nationale Biodiversité – vers de terre

Consultez cette note, importante source d'informations, en cliquant sur l'image ci-dessous :



Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations débourrement**
- **Mise en place des pièges sexuels avant le 20 avril**
- **Relevés des pièges déjà en place**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".